RCS : MONTPELLIER
Code greffe : 3405

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1977 B 00116
Numéro SIREN : 309 966 166
Nom ou dénomination : LA FOIR FOUILLE SA

Ce dépôt a été enregistré le 31/10/2018 sous le numéro de dépôt 32442

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER

C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

SCP SVA Avocats Mtre Christophe FEBVRE
1 place Alexandre Laissac
34008 MONTPELLIER CEDEX 1

V/REF :
N/REF : 77 B 116 / 2018-A-32442

Le greffier du tribunal de commerce de Montpellier certifie qu'il a reçu le 31/10/2018, les actes suivants :

Extrait de procès-verbal du conseil de surveillance en date du 28/06/2018
- Changement de président du conseil de surveillance
- Changement(s) de membre(s) du conseil de surveillance

Concernant la société

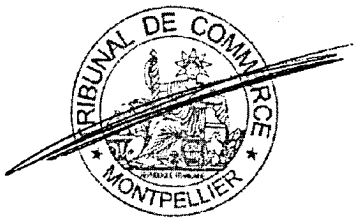
LA FOIR FOUILLE SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Castelnau 2000
155 avenue Clement Ader
34174 Castelnau-le-Lez Cedex

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-32442 le 31/10/2018

R.C.S. MONTPELLIER 309 966 166 (77 B 116)

Fait à MONTPELLIER le 31/10/2018,

LE GREFFIER



31 OCT. 2018

77B116
A 32442

LA FOIR'FOUILLE SA
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 2.380.560 euros
Siège social : Castelnau 2000 - 155 Avenue Clément Ader
34174 CASTELNAU LE LEZ CEDEX
309.966.166 R.C.S. Montpellier

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 28 JUIN 2018

COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE EN REMPLACEMENT D'UN MEMBRE DEMISSIONNAIRE

Le conseil de surveillance prend acte de la démission de Monsieur Jean EICHENLAUB de ses fonctions de membre du conseil de surveillance de la Société avec effet ce jour.

Après en avoir délibéré, le conseil de surveillance décide, à l'unanimité, de coopter en qualité de membre du conseil de surveillance de la Société, Monsieur Boris PODEVIN, de nationalité française, né le 30 juillet 1974 à Paris (75), demeurant 17 Rue Fernand Pelloutier - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT, en remplacement de Monsieur Jean EICHENLAUB et ce, jusqu'à la ratification de sa nomination par les actionnaires lors de la prochaine assemblée générale ordinaire (conformément aux stipulations de l'article 16 des statuts de la Société).

Monsieur Boris PODEVIN qui assiste à la réunion, remercie le conseil de surveillance de la confiance qu'il vient de lui témoigner et déclare accepter les fonctions de membre du conseil de surveillance qui viennent de lui être confiées et qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

ELECTION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance prend acte de la démission de Monsieur Jean EICHENLAUB de ses fonctions de président du conseil de surveillance de la Société avec effet ce jour.

Après en avoir délibéré, le conseil de surveillance décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Boris PODEVIN en qualité de président du conseil de surveillance de la Société pour toute la durée de son mandat de membre (du conseil de surveillance).

Monsieur Boris PODEVIN dispose de tous les pouvoirs que les statuts attachent à ses fonctions ; il convoque et dirige les débats du conseil de surveillance.

Monsieur Boris PODEVIN remercie le conseil de surveillance de la confiance qu'il vient de lui témoigner et déclare accepter les fonctions de président du conseil de surveillance qui viennent de lui être confiées et qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

BP

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

Le conseil donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Pour copie certifiée conforme

Ivan RAPOPORT
Président du directoire

Boris PODEVIN(*)
Président du conseil de surveillance
Bon pour acceptation des fonctions de membre et de président du conseil de surveillance

(*) : Faire précéder la signature de la mention manuscrite : "Bon pour acceptation des fonctions de membre et de président du conseil de surveillance".